



GROUPE DE TRAVAIL DOCUMENTS D'URBANISME
Réunion N°03

DATE DE REUNION
Lieu de réunion

03/12/2013
GIP ATGeRi

Affaire suivie par : Loïc WATIER (GIP ATGeRi)
Patrice DUBOIS (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement d'Aquitaine)

PRESENTS :

AGENCE DEPARTEMENTALE D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES 40	ANNABEL LAMBERT	MICHEL PELLEGRIS
AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE 64	ANNE-LAURE BUYSSCHAERT	
AGENCE D'URBANISME ATLANTIQUE ET PYRENEES	FRANÇOIS BEDOUET	
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOT-ET-GARONNE	JULIEN FAURE	JULIE TOMAS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU	ANAÏS PEREZ	
COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX	DOMINIQUE BUSNEL	PATRICK MALLET
CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ET ENVIRONNEMENT DE DORDOGNE	YANNICK COULAUD	
CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE	LAURENT GRENIER	
CONSEIL GENERAL DES LANDES	CLOTILDE MOHSEN	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA DORDOGNE	DOMINIQUE LEVEQUE	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE	THIERRY BUISSIERE	VINCENT LEGRAIN
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES	DOMINIQUE CHOQUET	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU LOT-ET- GARONNE	JÉRÔME GEOFFROY	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES PYRENEES ATLANTIQUES	ALAIN MIQUEU	
DREAL AQUITAINE	ERIC BALLAN MARION LACAZE	PATRICE DUBOIS
GIP ATGERI	SEBASTIEN NEGRE LOÏC WATIER	MARIE-FRANCE VALLET

1. Ordre du jour

- **Accueil** des participants, **tour de table**
- **Géoportail Aquitain de l'Urbanisme** : point d'étape sur l'outil et son contenu - (*GIP ATGeRi*)
- **Proposition de plan d'action sur 2014** - (*GIP ATGeRi – DREAL Aquitaine*)
- **Les modalités pratiques pour le versement des données dans le Géoportail Aquitain** (*GIP ATGeRi*)
- **Les organisations mises en place dans les départements**
- **Les actions à entreprendre envers les collectivités détentrices d'un DU numérisé pour compléter la couverture initiale** (*Mise en place d'un état des lieux et plan d'actions à prévoir*)
- **Les actions de communication** autour du **Géoportail Aquitain**
- **Conclusions**

2. Rappel du contexte du groupe de travail documents d'urbanisme

Le groupe de travail PIGMA sur les documents d'urbanisme a été instauré suite à la demande conjointe de collectivités dont l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes (ADACL) rejoint par l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Aménagement et du Logement concernant le bon usage et l'entretien du patrimoine existant.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre du Géoportail National de l'Urbanisme (Plan d'investissement pour le logement – mesure n°2)

La coanimation du GT est assurée par la DREAL, le Conseil Régional d'Aquitaine et le GIP ATGeRi.

3. Géoportail Aquitain de l'Urbanisme (GAU) : point d'étape sur l'outil et son contenu

Loïc WATIER fait un point sur les données intégrées et les évolutions de l'outil. Il en résulte près de 1 135 DU (Documents d'Urbanisme) intégrés ou en cours d'intégration. Une vingtaine de DU nouvellement arrivés en Lot-et-Garonne ainsi que plus d'une centaine de DU en provenance des Landes compléteront ce stock dans les mois prochains. Les sommaires des zonages ont été régénérés afin de remplacer les liens externes ou inexistant des données livrées. Les données géographiques intégrées ont été transformées dans la structuration du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) 2013 suivant la matrice travaillée par la DREAL mais le renommage des pièces écrites n'a pas été fait car celles-ci présentent trop d'hétérogénéité pour envisager de les convertir automatiquement.

Sur l'outil lui-même une page de garde a été déployée à l'adresse suivante (www.urbanisme.pigma.org) reprenant les services proposés par l'outil ainsi que les conditions d'utilisation et les mises en garde. La représentation graphique des objets a été retravaillée conformément aux propositions de sémiologie graphique du cahier des charges CNIG. Les lots de données (pièces écrites et données géographiques) pour la diffusion ont été préparés et seront accessibles par commune. Un formulaire devra être développé dans un second temps pour tracer les téléchargements (nom, mail, organisme).

De nouvelles fonctionnalités ont été rajoutées au visualiseur : une recherche à l'adresse basée sur les données bd adresse ainsi qu'une recherche au numéro de parcelle cadastrale basée sur la bd parcellaire (utilisateur loggé pour le moment).

- ⇒ Afin de mieux accompagner l'utilisateur du Géoportail les participants demande de rajouter une couche d'information permettant de visualiser dès l'ouverture du visualiseur la date d'approbation du document en ligne ainsi que les métadonnées usuelles des DU que sont le type de fond de référence cadastral utilisé pour l'élaboration du DU et son millésime...)

4. Présentation du plan d'action 2013 – 2014

Le dispositif technique est presque terminé, il y a lieu de le consolider. La couverture des DU doit être complétée. Dans les 2 mois il faudrait finaliser l'intégration du stock issu du marché régional et passer à un mode de flux (ajouts de nouveaux DU et mises à jour). Les compléments d'intégration du stock concernent les Landes et le Lot-et-Garonne.

Parmi les autres actions sur 2013-2014, il faut mettre en place dans chaque département des organisations qui garantissent la fiabilité du contenu du Géoportail. Enfin il est nécessaire de faire connaître le Géoportail Aquitain pour en développer les usages et accompagner le projet de Géoportail national pour garantir la cohérence des actions.

Un point sur le contexte national (mesure 2 du plan d'investissement pour le logement du 21 mars 2013 et LOI n°2013-569 du 1^{er} juillet 2013) et la mise en œuvre du Géoportail

National de l'Urbanisme est alors réalisé. Le diaporama [2013 12 03 Geoportail national Urba v1.pdf](#) retrace les éléments de contexte législatif et méthodologique, en particulier les obligations qui devraient découler du projet d'ordonnance qui verra le jour avant le 1^{er} janvier 2014 page 3 du document.

Les plateformes régionales sont identifiées comme point d'alimentation du Géoportail National de l'Urbanisme.

5. Les modalités pratiques pour le versement des données dans le Géoportail Aquitain (GIP ATGeRi)

Suite aux différents travaux d'intégration du stock de DU dans le Géoportail Aquitain et en prévision des intégrations du flux de documents d'urbanisme à venir le GIP ATGeRi élabore un document afin d'organiser le versement des DU dans la plateforme PIGMA. Ce document sera accessible depuis le site PIGMA dans un second temps.

Ce document évolutif vise à cadrer les livraisons des DU afin de faciliter leur intégration dans le GAU et concernera les pièces écrites, les données géographiques, les métadonnées et les sommaires. Le principe général du document étant le respect des organisations, dénominations et structuration des fichiers et dossiers conformément au cahier des charges CNIG (version avril 2013).

6. Les organisations mises en place dans les départements

Un tour de table des différents organismes par département est réalisé afin de voir quels sont les organisations départementales qui se dessinent afin de favoriser le maintien du patrimoine, la production et la remontée des DU au niveau régional (alimentation du GAU).

Dans les Landes où près de 230 communes sont numérisées à l'heure actuelle, une convention entre Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes et l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes (ADACL) est en cours de rédaction :

- L'Agence fera le lien entre PIGMA et ses communes adhérentes
- La DDTM pouvant intervenir si la commune n'est pas adhérente à l'ADACL

Un futur marché de digitalisation avec cahier des charges CNIG 2013 est prévu.

Dans le Lot-et-Garonne :

- Le Centre de Gestion Lot-et-Garonne (CDG 47) ne diffusera pas d'information sur le Géoportail Aquitain pour ne pas « compromettre la cohérence de ses outils ». La question du fond de référence cadastral affiché dans le GAU pose problème. Le Géoportail affiche la Bd Parcellaire (IGN) en fond de plan alors que le CDG 47 utilise le PCI vecteur (DGFIP) pour élaborer les DU.

A ce sujet les membres du GT rappellent qu'un flux PCI provenant des services fiscaux devrait intervenir au printemps 2014 solutionnant ce problème de mauvaise superposition

des données des DU et du parcellaire cadastral du Géoportail Aquitain (IGN) lorsque les DU sont numérisés sur cadastre PCI. Cette objection technique du CDG 47 pourra être levée quand la DGFIP livrera un flux.

D'autre part, au cours des différentes discussions qui s'en suivent, il est rappelé que la consultation et la diffusion au plus grand nombre de ces données est gage de fiabilité des données.

- La DDT 47 maintient le patrimoine à jour sur les communes en instruction.

En Gironde, il n'y a pas d'agence technique départementale. En 2011-2012, la DDTM a fait le tour des communautés de communes pour présenter la démarche de numérisation et proposer un conventionnement tripartite Etat-Intercommunalité-Communes, mais peu de conventions intercommunales signées (4) au final. La situation serait probablement différente aujourd'hui vu les projets de lois en vigueur et la reconfiguration de la carte intercommunale. En termes d'instruction d'autorisation des droits des sols pour le compte des communes, selon les dispositions du projet de loi ALUR, la DDTM ne resterait mise à disposition que pour les communes de quelques CDC en Gironde dans l'entre-deux-mers. Actuellement, 100% des cartes communales et 75% des PLU-POS sont numérisés. La DDTM33 s'efforcera donc de maintenir à jour les cartes communales et les POS-PLU sur les territoires où elle instruira les actes à terme. Ailleurs, elle ne va plus assurer les numérisations restantes ou les mises à jours mais elle continuera à inciter les communautés de communes à prendre en charge la numérisation des documents d'urbanisme, d'autant plus si à terme elles deviennent compétentes. Toutefois, le constat sur la décennie 2000 montre qu'en moyenne, hors CUB, il y a pendant 10 ans 1 révision et 2,1 modifications par commune.

Dans les Pyrénées Atlantiques, le bilan fait état de 326 documents d'urbanisme existants. Il existe un observatoire partenarial avec l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, les Agglos de Pau et Bayonne et l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP). L'Agence Publique de Gestion Locale (APGL 64) traitant aussi de cette thématique des DU.

Les DU issus du marché régional sont maintenus en l'état : les modifications sont intégrées mais pas les révisions.

L'AUDAP prépare la création d'une couche départementale des zonages avec une structure commune pas au standard CNIG mais pas très éloignée. Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques numérise 30 communes (PCI Vecteur).

En Dordogne où 100% du territoire est numérisé, l'usage de ces données par les services de l'Etat est ancien. Les EPCI sont les contacts à privilégier. La DDT 24 accompagne les collectivités lors des procédures d'appel d'offres (150 communes en convention). La DDT 24 va entretenir les DU avec ou sans instruction du droit des sols.

7. Les actions à entreprendre envers les collectivités détentrices d'un DU numérisé pour compléter la couverture initiale (Mise en place d'un état des lieux et plan d'actions à prévoir)

Le groupe de travail reconnaît la pertinence de passer par la plateforme de mutualisation PIGMA afin d'entreprendre des actions envers les collectivités pour compléter la couverture initiale car la plupart des cibles sont partenaires PIGMA. Ces actions tiendront compte des organisations départementales mises en place. Il est rappelé qu'il est aussi important qu'un maximum de CDC adhèrent à PIGMA afin d'envisager de toucher le plus de territoires possibles.

La journée PIGMA du 12 décembre relative au Géoportail Aquitain de l'Urbanisme permettra une première sensibilisation des collectivités sur le sujet.

« Patrick Mallet indique que le PLU la CUB est composé aujourd'hui de 75 couches explicites au regard du code de l'Urbanisme, et que sa structure est en cours d'évolution dans le cadre de la révision du PLU 3.1., Certaines couches sont disponibles en Opendata sur le site de la CUB et pourraient servir de base d'expertise dans un premier temps pour appréhender la compatibilité des modèles CUB et CNIG.

Par ailleurs, il est précisé que depuis l'approbation du PLU de la CUB en juillet 2006, celui-ci a fait l'objet de 90 procédures d'évolution (modifications, mise s en compatibilité, révision simplifiées, ...), qui le rendent atypique en regard des documents d'urbanisme déjà intégrés sur le Portail, et l'on peut s'interroger sur les moyens du Portail à suivre ces multiples évolutions, pour proposer en toute sécurité des citoyens, la version opposable du document d'urbanisme. »

8. Actions de communication autour du Géoportail Aquitain

Comme cela a été décidé lors du dernier GT des actions de communication autour du Géoportail Aquitain de l'urbanisme et des pratiques de productions SIG des DU ont été organisées.

Une réunion à destination des bureaux d'études (BE) a eu lieu en octobre et a réuni une trentaine de personnes extérieures venant de 23 BE différents. Lors de cette réunion le message sur la nécessité de production SIG des DU (cahier des charges CNIG) a été véhiculé par les partenaires PIGMA aux cours des différentes présentations. Ce fut aussi l'occasion de faire un point sur le contexte national et plus particulièrement la mise en place du Géoportail National de l'Urbanisme.

- ⇒ Afin de prolonger ces le groupe de travail valide la proposition d'inviter un représentant des BE d'urbanisme à la prochaine réunion du GT document d'urbanisme. A voir avec eux qui sera leur représentant ?

Une plaquette de communication accompagnant la mise en place du Géoportail Aquitain de l'urbanisme, accessible à l'adresse suivante : <https://www.pigma.org/documents/10157/7191a342-1b81-43db-8d8a-9ab2e99b3eba> a été réalisée grâce au travail collégial des organismes suivants : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, Conseil Régional d'Aquitaine, DREAL et GIP ATGeRi. Cette plaquette a déjà fait l'objet d'une diffusion aux membres du groupe de travail en septembre.

Projet